

La Banque Nationale

Soixantième Rapport Annuel

1920

Mercredi, le 9 juin 1920, à trois heures p.m., la soixantième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans le bureau de la Banque.

Étaient présents: MM. J.-B. Laliberté, Napoléon Drouin, Nazaire Fortier, Charles Pettigrew, Napoléon Lavoie, Revd Tancrede J. Paquet, Son Honneur le Maire Jos. O. Samson, Capt. J.-E. Bernier, Col. Chas. A. Chauveau, C.R., C. Alfred R. Desjardins, Pierre Drapeau, Thomas Duchaine, J.-F. Dumontier, A.-S. Garneau, Stanislas Gaudreau, Louis A. Gosselin, Charles Grenier, N.P., Elzéar Labrecque, M.D., M.-A. Labrecque, S. Jules La Rue, N.P., C.-J. Lévesque, James McCone, N.-T. Paré, F.-X. Rainville, Adjudant Rivard, Arthur E. Scott, Cyrille Tessier, N.-P., Geo. V. Tessier, etc.

En l'absence de M. R. Audette, président de la Banque—M. J.-B. Laliberté, vice-président, fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs: A.-S. Garneau, Chas. Grenier, N.-P., C.-J. Lévesque.

Le président donna alors lecture du rapport suivant.

RAPPORT AU BUREAU DE DIRECTION

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport des directeurs sur le résultat des opérations de la Banque pour l'année terminée le 30 avril 1920, par l'état des Profits et Pertes, accompagné de l'état de l'Actif et du Passif:

La balance au crédit de Profits et Pertes, le 30 avril 1919	\$ 48,699.35
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et douteuses.	567,372.36
Formant la somme de	\$ 616,071.71
Qui a été appropriée comme suit:	
à Dividendes trimestriels, au taux de 10% par année (soit 2½% payable les 1er août, 3 novembre, 2 février et 1er mai)	\$ 200,000.00
à Fonds de réserve	100,000.00
à Dépréciation sur valeurs et contingents	100,000.00
à Rabais d'intérêt sur escomptes	25,000.00
à Amortissement sur édifices	50,000.00
à amortissement sur ameublements	15,000.00
à Fonds de pension	25,000.00
à Taxe de guerre sur circulation	26,851.74
	541,851.74
Laissant au crédit du compte de Profits et Pertes une balance de	\$ 74,219.97

Le résultat obtenu cette année est des plus encourageants; il a dépassé tous ceux des exercices précédents. En examinant et en comparant les états de l'an dernier avec ceux de cette année, vous constaterez une augmentation générale. Les dépôts démontrent une augmentation très satisfaisante; de \$37,455,103 l'an dernier, ils ont atteint \$48,460,158, une augmentation de \$11,055,055. L'augmentation de nos dépôts en Canada est de \$7,632,151 et celle des dépôts de notre succursale de Paris, de \$3,372,904. L'augmentation de nos dépôts de Paris est due en partie à nos clients parisiens, mais à eux sont venus s'ajouter des déposants canadiens qui, en grand nombre, ont déposé à Paris, dans l'espoir de profiter de l'état du change français, soit pour des achats futurs, soit pour un voyage proposé ou simplement comme spéculation. Notre actif, de \$50,433,531 l'an dernier, est de \$68,675,366 une augmentation de \$18,241,835. Le commerce, l'industrie et l'agriculture, que nous encourageons et activons le plus possible là où nous sommes établis, ont exigé pour leurs besoins des avances beaucoup plus considérables, et, bien que les dépôts aient augmenté dans les proportions déjà mentionnées, ils n'ont pas été suffisants et nous avons été obligés, pour donner satisfaction à nos clients et aussi contribuer à la reconstruction en augmentant la production, de recourir aux emprunts obtenus du gouvernement canadien. Nos prêts courants de \$25,065,603, l'an dernier, sont, cette année, de \$36,967,916 une augmen-

tation de \$11,902,313. Nos valeurs des gouvernements impérial et fédéral, nos débetures municipales, de chemins de fer et nos prêts à demande sur actions et débetures, de \$13,135,792 l'an dernier, sont de \$16,955,114 une augmentation de \$3,819,322. Cette augmentation dans le total de nos avances a été possible, comme dit précédemment, par suite de l'augmentation de nos dépôts et par nos emprunts du gouvernement qui, l'an dernier de \$3,697,350, sont, cette année, à \$9,470,410 en plus de \$5,773,099. Notre circulation de \$5,609,060 est une augmentation de \$646,205. C'est donc une augmentation générale sur toute la ligne.

Notre état de Profits et Pertes vous dit la manière dont nous avons disposé de nos profits de \$567,372, profits de 28% sur le capital et de 14% sur le capital et la réserve réunis. Par cette disposition, notre réserve s'accroît de \$100,000. Nous appliquons à dépréciation et à contingents \$100,000. L'intérêt non gagné sur nos escomptes est protégé par \$25,000 de plus et l'amortissement sur nos édifices et nos ameublements est de \$65,000. Le Fonds de Pension de nos employés est gratifié d'un montant de \$25,000. Cette protection donnée à nos employés est un encouragement à leurs bons services et à leur fidélité à la banque.

Nous croyons que, cette année, va commencer une diminution générale dans les avances au public et que la prudence va obliger les banques à restreindre et choisir davantage les opérations auxquelles elles doivent s'intéresser. Les facilités offertes par le gouvernement durant la guerre, vont diminuer; les banques qui ont emprunté devront rembourser, ce qui permettra au gouvernement de retirer une bonne proportion de son papier-monnaie et de le remettre en grande partie sur la base d'or qu'il avait avant la guerre. Cependant cela ne devra pas être fait aux dépens de la production: il est évident que, si le gouvernement, en réduisant trop hâtivement ses prêts, oblige les banques à gêner la production, il s'ensuivra un mal plus grand, car si, par suite d'une action semblable, nos exportations aux États-Unis diminuaient sensiblement et que nos importations restassent les mêmes, notre argent qui, toute l'année, a valu dans nos relations avec les États-Unis, de 10 p.c. à 15 p.c. de moins que le leur, vaudra encore moins, quelle que soit la garantie d'or que le gouvernement aura en mains pour protéger son papier. Ce qu'il faut, c'est, de la part du Canada, n'importer que juste le nécessaire, n'accumuler aucune marchandise pour la spéculation, surtout dans les choses nécessaires à la vie, il faut produire et encore produire davantage pour que la balance du commerce nous soit favorable.

La Banque a l'année la plus prospère de son existence et vos directeurs actuels se croient en position et justifiables de payer les dividendes à venir sur la base de 12 p.c. Payer 12 p.c. sur le capital de la banque, ce n'est pratiquement payer que 6 p.c. sur le montant placé par les actionnaires, car la réserve doit être considérée comme un placement additionnel, résultat de l'économie des actionnaires qui, en se payant une fraction de dividendes de moins, chaque année, ont pu accumuler un montant égal au capital. Il a fallu 60 ans pour obtenir ce résultat. On ne peut certainement pas parler de profits indus et de dividendes exagérés; et, si on ajoute à cela l'obligation à la double responsabilité, on se rend compte que le rapport que donne le capital placé est relativement minime.

Nous avons eu des années exceptionnelles, mais nous ne pouvons compter qu'elles se répètent indéfiniment. Nous entrons dans une période où la prudence s'impose: les banques doivent s'attendre à avoir de la difficulté à maintenir les profits actuels. Les sources des profits des banques sont les mêmes et proviennent principalement de la différence entre le taux qu'elles paient sur les dépôts et celui qu'elles retirent de leurs avances.

Ces taux sont les mêmes qu'avant la guerre et n'ont pas changé, mais les dépenses ont énormément augmenté et les salaires, l'item principal l'ont été dans des proportions considérables. La Banque Nationale, chaque année, ajuste les salaires de ses employés et donne des augmentations. Les deux dernières années, aux augmentations ordinaires, un boni raisonnable a été accordé; cette année, il n'y a pas eu de boni, mais les augmentations ont été de beaucoup plus considérables et sur la base de 40 p.c., 30 p.c., 25 p.c. et 20 p.c. les plus fortes pourcentages aux moindres salaires. Le résultat est une dépense additionnelle de \$140,000, c'est-à-dire 7 p.c. du capital; dans ces conditions, et même sans autre cause, les profits ne peuvent être les mêmes. Nous ne maintiendrons nos profits que par l'augmentation de nos transactions, dépôts et prêts, échanges et commissions.

Cette question de salaires qui cause tant de malaise dans le monde entier, dans l'industrie surtout, n'a pas été sans préoccuper les banques. On a organisé des unions d'employés de banques. Comme il est toujours facile d'obtenir des membres dans des associations de cette nature, en faisant miroiter comme principal argument l'augmentation